

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018 de Cher-Berry Solidaires

mardi 6 février 2018

Début de séance 18h30

Bureau Cher-Berry Solidaires :

Présents : Florence Barnaud, Jean Marie Tritz, Christine Carteron, Séverine Michaud

Absents excusés : Véronique Meyer, Véronique Chenu.

Le quorum étant atteint, notre AGO peut se tenir.

Membres du bureau sortant : Françoise Devay, Bruno Montagner, Véronique Chenu

Membres du bureau entant : Séverine Michaud

A fin décembre 2017, le nombre d'adhérents est de 6, tous à jour de leurs cotisations.

Appel à cotisations : Les membres présents s'engagent à régler leur cotisation soit 10,00 €.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Florence Barnaud

Trésorier : Jean-Marie Tritz

Secrétaire : Séverine Lhermeroult Michaud

Membres actifs : Christine Carteron, Patricia Castel

Rapport d'activités :

Présence de Cher-Berry Solidaires, en 2017, sur les événements suivants :

- Le 13 mai 2017 Trail des Terres Vives à Mennetou Salon.

- Le 24 juin 2017 Parcours santé sur la base de loisir de Virlay à St Amand Montrond

- Les 8 et 9 octobre 2017 Foulées Roses du Berry co-organisateur de cette manifestation.

- Le 15 octobre 2017 Randonnée pédestre à Gracay. A cette occasion l'association AJCV de Vierzon nous a remis 66 coussins cœur soit un total de 93 coussins cœur confectionnés par eux, CBS ne fournissant que les tissus et la bourre.

- Le 27 octobre 2017 La balade gourmande organisée dans le cadre d'octobre rose à St Amand Montrond

« Remise » des dons le 25 janvier 2018 :

- Grâce aux 5 514 participantes, le Berry Républicain devait nous remettre un chèque de 25 385 €. Nous aborderons ce point à la fin de notre AG. En effet il nous faut prendre position et répondre au courrier que nous a envoyé le Groupe Centre France, par courrier recommandé avec AR en date du 24 janvier 2018.

Les aides mises en place :

- les coussins cœur : 223 confectionnés 183 distribués.

Liste des couturières, liste des prescripteurs : Cf tableau (Annexe 1)

- aide à l'achat d'équipements des malades : cf.tableau. (Annexe 2)

Aide financière des associations du Berry accompagnant les malades du cancer : « Parlons ensemble » 200,00 € et « Oncoberry » 200,00 € Notre choix s'est porté sur des associations qui aident les malades du Berry.

(Importance que les dons restent dans le Berry) :

- liste des associations, Nous avons été sollicité par : OncoBerry, Flamme En Rose, hôpital de Vierzon, Clinique Guillaume De Varye, nous attendons leur projet de budget.
- d'autres idées ? Pas de nouvelles idées proposées en séance.

Nos actions 2017 :

- Organiser les Foulées Roses 8 et 9 octobre 2017 à la Chapelle Saint Ursin en collaboration avec la mairie de la Chapelle Saint Ursin et le Groupe Centre France (gros challenge pour nous car nous sommes peut nombreux), Un énorme succès plus 2 300 participantes par rapport aux Foulées Roses 2016.
- Continuer de développer le réseau des coussins cœur sur l'ensemble du Berry
- Trouver des couturières pour la réalisation de ceux-ci.....comme vous le verrez sur le tableau de suivi nous avons fait réaliser 223 coussins.....cela prend qq temps.... !
- Poursuivre l'aide financière aux malades et aux associations
- Mettre à jour le site internet : 17135 visiteurs (mettre compta en ligne voté à l'unanimité, développer nos actions)

Problématique :

Nous manquons de bénévoles pour mener à bien les actions tout au long de l'année. L'année 2017 n'a pas permis de développer d'autres actions que les coussins cœur et les remboursements.

Désintérêt total, par manque de temps ?, des membres du bureau de Cher-Berry Solidaires (excepté deux membres) et des bénévoles des Foulées Roses pour développer des actions pour les malades. Les actions définies dès le départ (courrier d'information pour se faire connaître, journal d'information...) ne se sont pas développés, n'ont pas été réalisés. Ces actions étaient importantes pour nous faire connaître et donner de la visibilité sur l'utilisation des dons.

En conséquence, nous nous désengageons de l'organisation des Foulées Roses pour nous concentrer sur les actions des malades : voté à l'unanimité.

Point sur la comptabilité :

Compte rendu financier
Solde créditeur au 01/02/18 = 8 340,08 €
du trésorier

Vous trouverez sur les documents joints les extraits de relevés de compte du CA. Je vous les présente reconstitués, rassemblés, sur un même tableau. Vous trouverez un total des recettes ligne 60 à 22 092,10 €. Avant que nous recevions le montant des participantes aux Foulées Roses de 2016, le 6 décembre 2016 de 13 484,00 € (L4). Il nous a fallu faire vivre et démarrer le fonctionnement de l'asso pour cela, nous avons reçu 500,00 € (L1) d'Amory Conseil auxquels il y a lieu de rajouter des avances de frais de la part de Florence Barnaud et de Jean Marie Tritz, qui nous ont été remboursés, de 441,30 € (L7 et 8) (logo, cachet tampon, inscription association à la préfecture....).

En 2017, les 500,00 € de Michelin (L23), les 5 150,00 € (L27) de la CPAM (participation aux frais des Foulées Roses 2017). Les 875,60 € (L41 et 42) sommes perçues en dons sur les Foulées Roses et la marche santé de Graçay.

Les lignes 30 et 43 s'équilibrent sommes pour constituer fonds de caisses. Les petites sommes des lignes 10, 22, 35, 25,50 correspondent aux adhésions et autres sommes reçues en dons (espèces) pour lesquelles j'ai établi des chèques persos.....

Concernant les dépenses, j'ai éclaté les sommes par rubriques :

- ✓ Aides aux malades (prothèses capillaires, tatouages, manchons....)
- ✓ Coussins Cœur (achats de coussins auprès de couturières et tissus pour la confection), ainsi que l'achat de 1 000 sacs qui sont distribués avec les coussins cœur. Nous avons fait réaliser 223 coussins (soit 7,28 € par coussin, hors achat des sacs)
- ✓ Dons à associations
- ✓ Frais de fonctionnement (principalement papèterie....)
- ✓ Assurance
- ✓ Frais de réception (achat gâteaux remerciement des Bénévoles) A ce sujet il remarquable que la facture est passée de 500 à 850,00 € soit 70% de hausse....
- ✓ Foulées Roses

Un chèque d'un montant de 325,00 € n'a toujours pas été présenté au CA chèque pour la Protection Civile qui a assuré la Sécurité sur le parcours de 2017. Ainsi que notre cote part d'assurance de 168,49 € pour l'année 2018. Notre crédit résiduel serait de 7 846,59 €.

Quitus est donné au trésorier par un vote à l'unanimité. Point de situation fait par Jean Marie : trésorerie validée à l'unanimité (Annexe 3, 4 et 5)

Projet d'Actions 2018 (tant que nous aurons de l'argent pour les financer....)

- Hôpital de Vierzon pour un projet d'accompagnement des malades après maladie.
- Clinique de Varye « Maison des patients » qui sera ouvert à toutes les assos qui aident les malades.
- challenge, défi organisé par le Crédit Agricole du Centre : « j'aime mon asso ». Nous avons terminé premier ex aequo avec une autre. De ce fait nous sommes invités à l'AG du CA le 20 février prochain : une belle occasion de parler de Cher-Berry Solidaires devant 500 personnes.....
- Création d'un flyer : analyse du besoin (consci et utile) pour distribution dans les pharmacies, maison de santé et auprès des professionnels de santé (doc, kiné...)
- En attente du projet de l'association « Flamme en Rose » de Bourges
- Réponse à donner à la demande de subvention d'Oncoberry : à charge de Florence Barnaud et Jean-Marie Tritz pour une réponse par mail (demande trop vague, Cher-Berry Solidaires rembourse uniquement les fournisseurs sur facture)

Position à prendre et réponse à apporter au courrier du Groupe Centre France.

Lecture du courrier de CBS et de notre dossier : réponse de Florence Barnaud et Jean-Marie Tritz à envoyer au GCF avant le vendredi 9 février pour une réponse demandée avant le 1^{er} mars 2018.

Informers les bénévoles, les participantes, les radios et indiquer sur site Facebook que les dons n'ont pas été transmis à CBS si pas de réponse du GCF a/c du 1^{er} mars 2018.

Fin de séance 20h35